

Société pour le développement
— de l'Apprentissage —
dans les métiers du Bâtiment



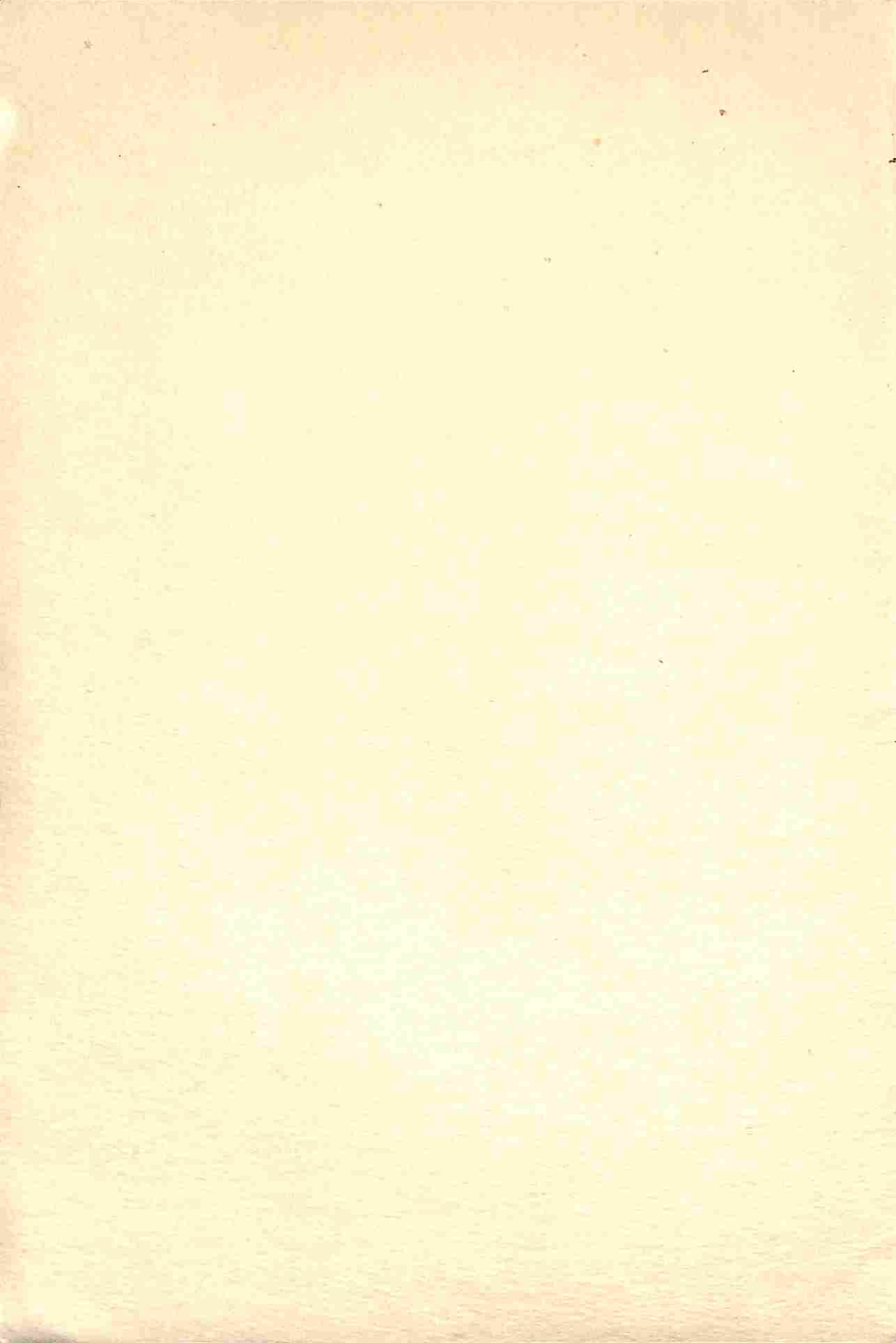
APPRENTISSAGE & PREAPPRENTISSAGE

PARIS

ATELIERS DE PRÉAPPRENTISSAGE

Rue des Epinettes, 57

XVII^e



APPRENTISSAGE

et

PRÉAPPRENTISSAGE

APPRENTISSAGE

ET

PRÉAPPRENTISSAGE



L'énervement puis la disparition de l'apprentissage sont une des conséquences des désordres moraux et politiques qui ont développé l'individualisme aux dépens de l'organisation sociale et, en particulier, de celle des métiers.

Alors que les corporations venaient d'être détruites, quand toute entente, sous l'action de l'*esprit de corps* et de celui du légitime privilège de la capacité et de la compétence, fut interdite et que le citoyen fut livré à lui-même, soudain la grande industrie prit un prodigieux développement et trouva dans cette dissolution même, dans cet isolement et cette pulvérisation des éléments humains, les moyens complémentaires à vil prix dont elle avait besoin pour sa fabrication banale et sa grande production.

Les conséquences furent désastreuses.

Bien avant que les traditions des organismes corporatifs aient disparu, les ouvriers capables et compétents se firent rares. Si la spéculation et la fabrication industrielle, consécutives de la machinerie suppléèrent, à certains égards, au manque d'ouvriers réels, tout travail qui relève de l'habileté et de l'intelligence décrut de valeur et de qualité, parce que, avec l'adresse manuelle, la conscience et le respect de l'œuvre avaient fait place à un esprit absolument contraire.

On espéra remédier à cet état de choses en créant des *Ecoles spéciales* avec l'idée de former une *élite ouvrière*, par laquelle on se figura pouvoir parvenir à enrayer les graves conséquences de la disparition de l'apprentissage.

L'erreur est lourde. Ces écoles ont principalement produit des déclassés. Leurs meilleurs



Ateliers des Epinettes. — Ferblanterie : Métier type.

Il est évident que le droit d'exercer un métier correspond étroitement au devoir de le connaître pour le pratiquer de manière à répondre complètement aux conditions et à la raison de ce métier. Par conséquent il y a tendance légitime vers le rétablissement du privilège de la capacité.

Il y a d'autres raisons, des raisons économiques et morales de la plus haute valeur, qui ne sauraient trouver place ici.

Quoi qu'il en soit, les industriels conscients des difficultés de l'heure présente, cherchent à la surmonter. En ce moment il ne s'agit que de celles de l'apprentissage, que nous avons étudiées et réduites aux considérations suivantes :

En constatant la condition *sine qua non* des nécessités de l'éducation de métier et de travail pour les apprentis de métiers et des métiers d'art en particulier, nous avons aussi reconnu que les transformations subies par toutes les industries avaient éloigné les patrons des ouvriers et à plus forte raison des apprentis. Les exigences implacables de la production ont ainsi rendu impossible l'entrée utile du jeune être dans l'activité intense de l'atelier. A cet atelier il fallait donc une sorte de Narthex où le néophyte puisse se préparer.

En même temps, nous avons remarqué qu'il existait certains métiers intermédiaires, très sim-



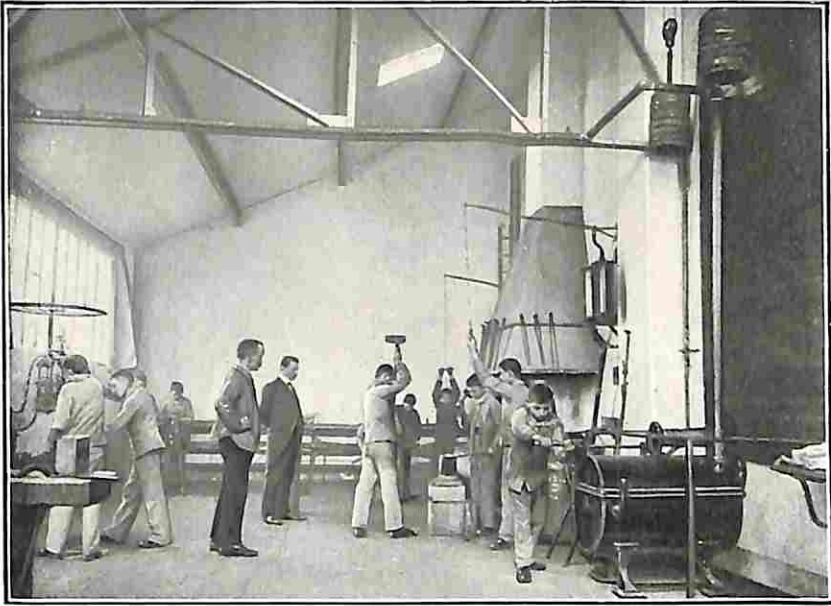
Ateliers des Epinettes : Travail du fer et des métaux en feuilles.

ples, pouvant servir à la préformation des apprentis d'un grand nombre d'autres métiers, que, convenablement modifié, l'apprentissage de ces métiers intermédiaires peut être acquis en moins de deux années et être donné par des ouvriers chefs d'atelier, choisis pour leurs qualités morales autant que pour leur habileté.

La direction de ces ateliers intermédiaires organisés restant sous l'action des patrons intéressés, c'est-à-dire sous l'influence des chefs d'industrie ayant besoin d'ouvriers habiles, on y conserve les avantages de l'atelier patronal ; on évite les inconvénients sérieux de l'école dirigée par les administrations incompetentes. La préformation de l'apprenti est faite dans le milieu même des réalités dont celui-ci doit acquérir, dans la vie de travail, la complète conscience qui doit faire de lui un homme.

C'est l'apprentissage organisé de cette manière, par celui d'un métier intermédiaire, qui constitue la préformation pour les autres, c'est-à-dire ce que nous avons appelé le *préapprentissage*.

C'est sur cette idée que l'atelier des Epinettes fut fondé, en 1906, et qu'on y apprend le métier de ferblantier-serrurier et qu'on y apprendra aussitôt que nous pourrons l'y introduire, certaines parties de celui de menuisier.



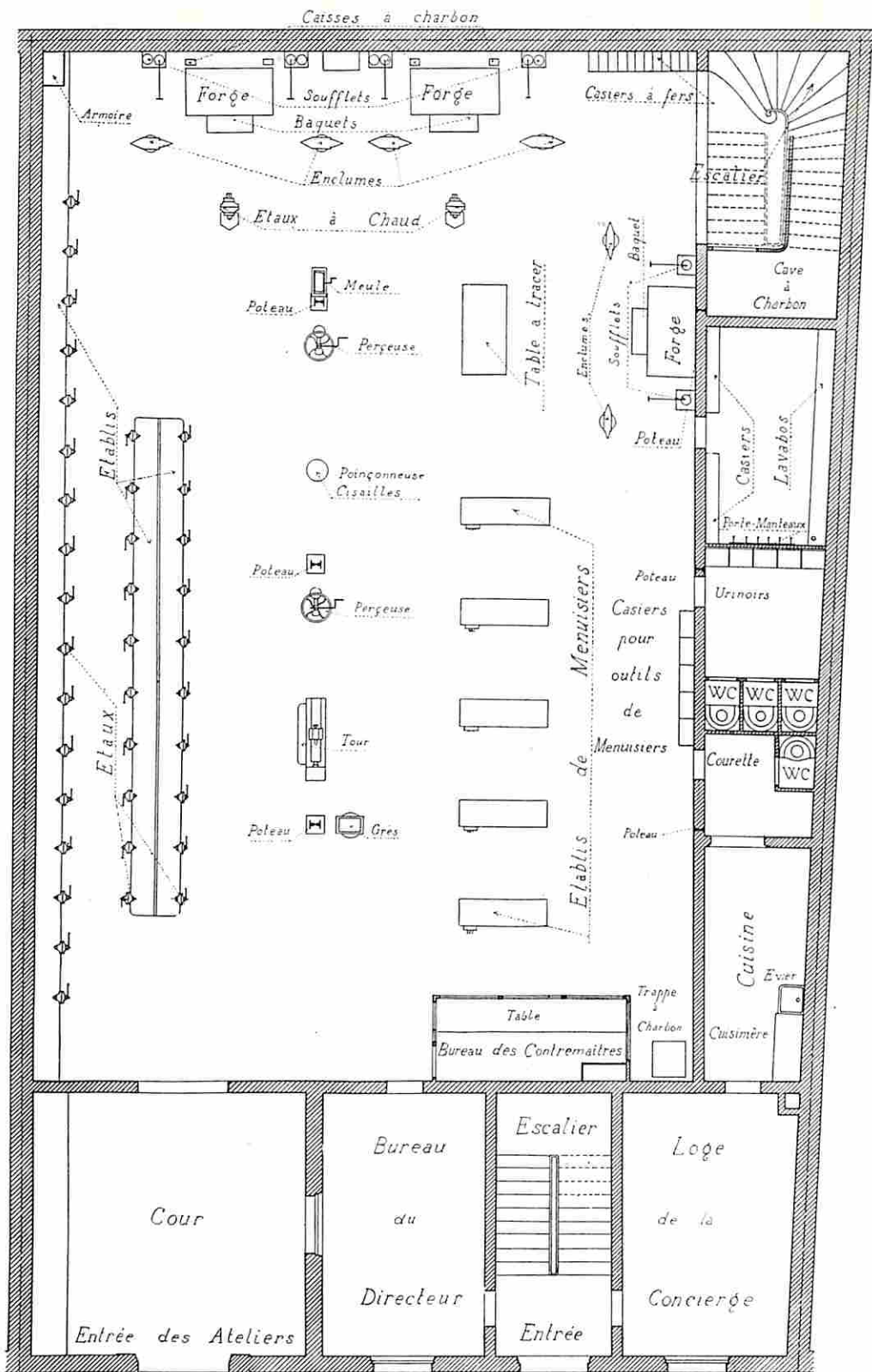
Ateliers des Epinettes : Forge.

Constructeurs de bâtiments, nous avons estimé que, à part les métiers relevant de la maçonnerie et de la décoration, les autres métiers du bâtiment relevaient de ceux que nous avons adoptés pour le préapprentissage.

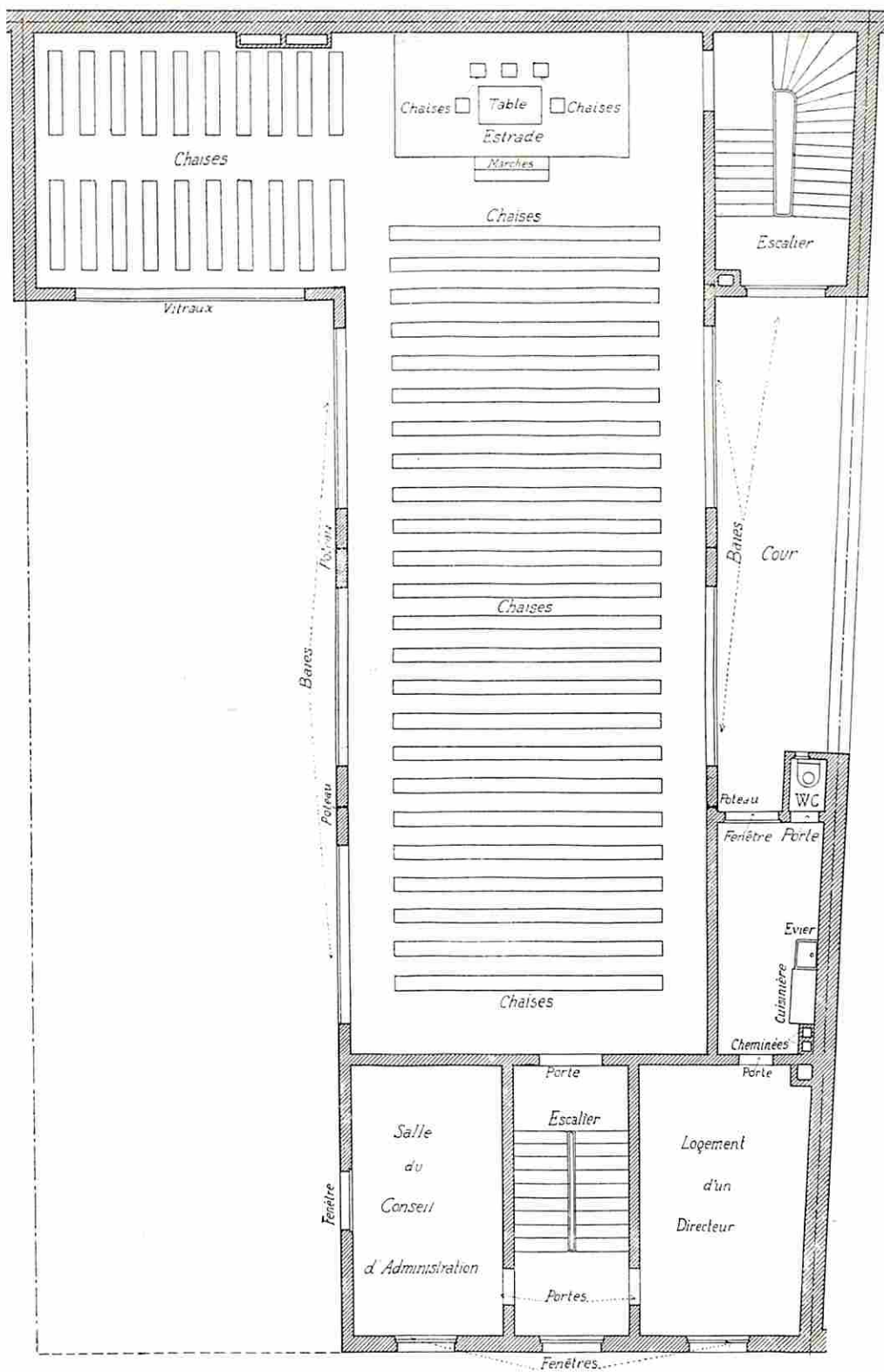
Le métier de ferblantier, en particulier, a, en lui-même, une valeur didactique très précieuse; mieux que tout autre, il se sert de la géométrie d'une manière pratiquement démonstrative. Et on peut dire que l'enfant qui a fait de la ferblanterie, sous une direction suffisante, a l'esprit ouvert quant à la compréhension de la descriptive, si ardue pour beaucoup d'intelligences.

L'apprenti fait donc du dessin linéaire et très sérieusement. D'ailleurs, dans notre atelier, il est astreint à comprendre le travail qu'il doit faire dans sa préparation et dans son exécution.

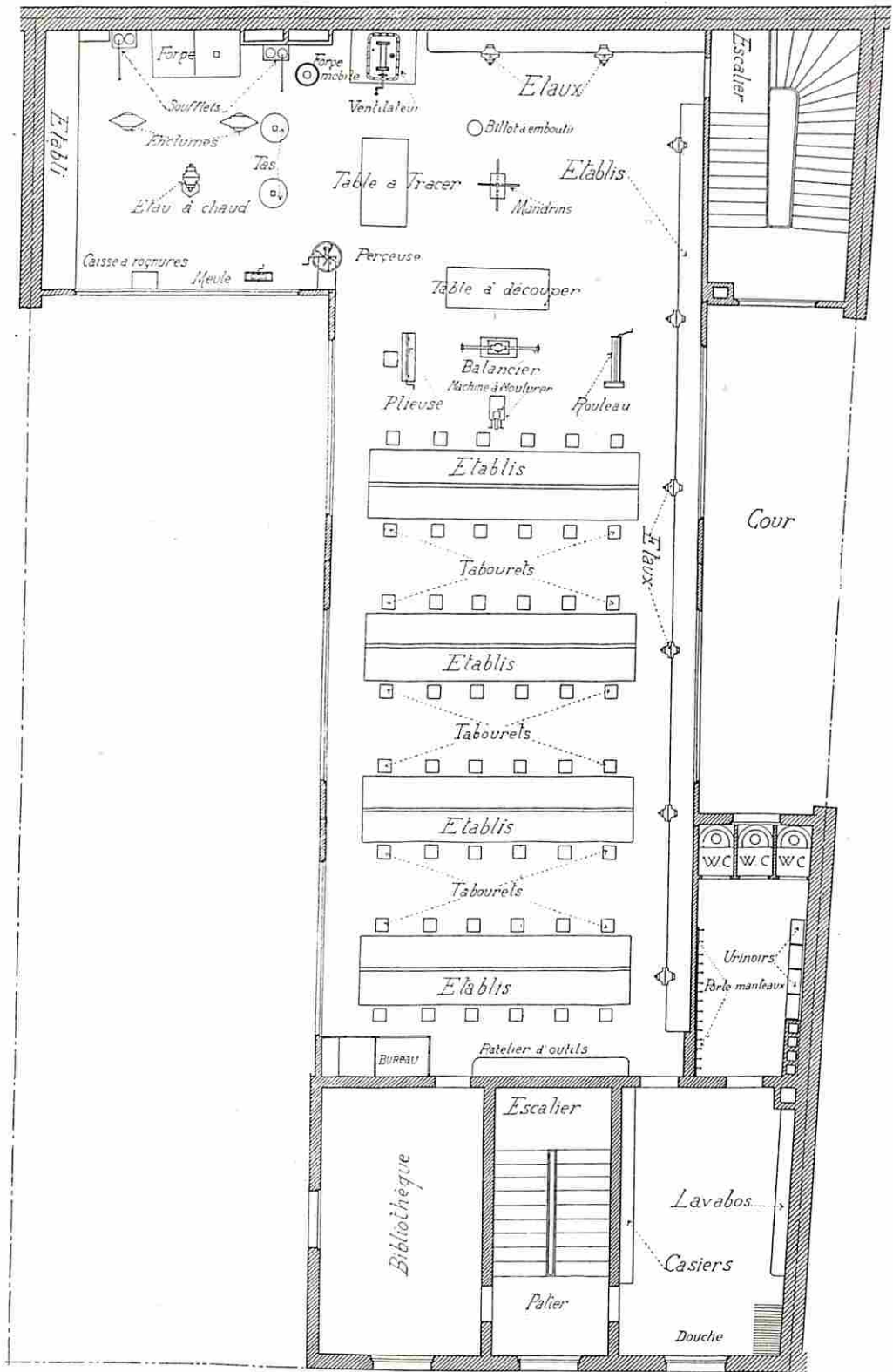
Le cycle dans lequel nous tenons notre préapprentissage n'est pas très étendu, et nous ne voulons pas qu'il dépasse certaines limites. Nous n'oublions pas que nous nous occupons d'éducation. Il nous importe peu qu'il ait emmagasiné dans sa mémoire un grand nombre de choses. Nous appréhendons de satisfaire sa curiosité plutôt que la formation de son jugement. Mais il nous importe immensément qu'il ait compris et qu'il se soit assimilé celles que nous lui avons montrées; qu'à son tour il nous ait prouvé que son intelligence et sa perspicacité



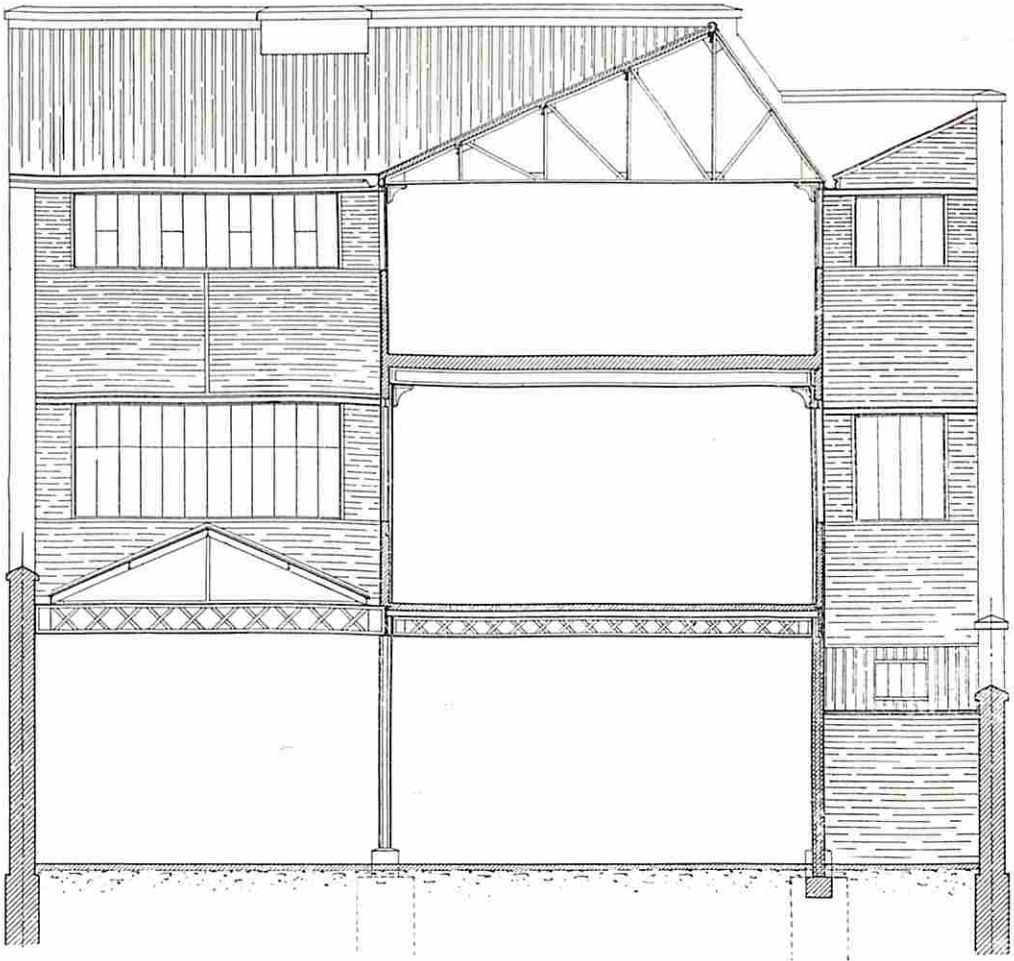
Ateliers des Epinettes. — Rez-de-chaussée : Serrurerie-Menuiserie.



Ateliers des Epinettes. — 1^{er} Étage : Salle des Conférences et des Fêtes.



Ateliers des Epinettes. — 2^e Etage : Ferblanterie-Chaudronnerie.



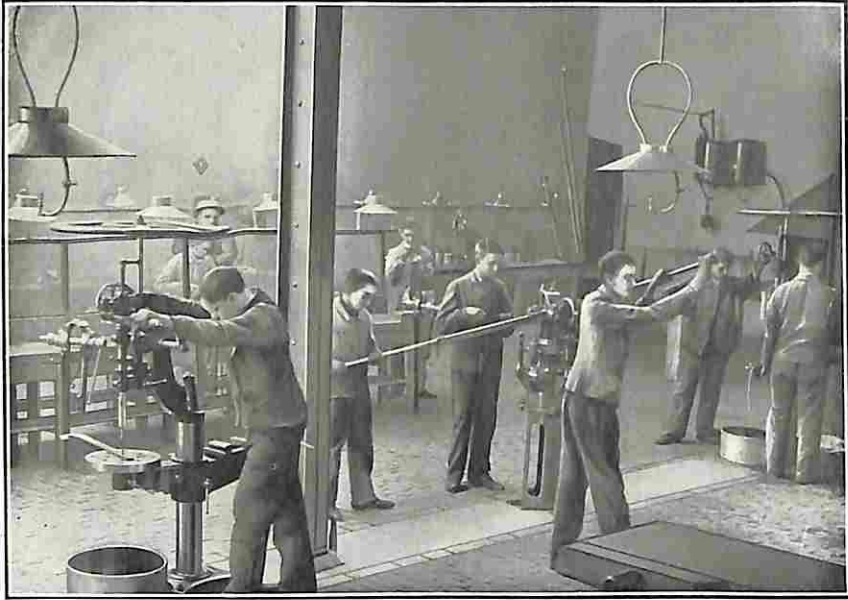
Ateliers des Epinettes : Coupe.

se sont déliées. Cette preuve nous ne la réclamons pas de l'examen, d'une « colle » ; nous l'exigeons du travail et de la discipline quotidienne.

On conçoit donc que nous estimions que le *préapprentissage* doit rester sous l'action des seuls hommes de métier, restant dans l'exercice de leur métier, ne demandant qu'à ce métier leurs moyens d'existence.

On conçoit donc encore que nous devions éviter le fonctionnaire, le professeur dont le métier est l'enseignement. Nous ne faisons pas d'enseignement. Nous faisons de l'éducation.

C'est ainsi que le *préapprentissage* peut revêtir, économiquement, toutes les formes, se prêter à toutes les combinaisons, pour s'organiser en raison



Ateliers des Epinettes : Travail du Fer.

des besoins des industries particulières aux villes et aux contrées, sans astreindre les organisateurs à des dépenses qui rendraient l'éducation de métier impossible pour d'autres que des privilégiés.

Sans doute les métiers d'art ne peuvent être pratiqués par tout le monde et doivent être réservés à ceux qui sont arrivés à leur complète connaissance.

Mais l'apprentissage, en général, doit viser le plus grand nombre et non pas le favorisé. Celui-ci doit acheter le privilège qu'il revendique.

Dans notre opinion, l'intervention des pouvoirs publics doit rester simplement morale: ces pouvoirs marquent leur appui, ils encouragent, soutiennent et subventionnent. L'intérêt public l'exige. Mais ils n'interviennent pas dans la vie de l'atelier, qui reste entre les mains des seuls hommes de métier.

*
* *

Résumons-nous.

Le *préapprentissage* peut toujours tenir compte des ressources dont on peut disposer. Il y a même intérêt à ne faire vivre l'atelier qu'avec de modestes moyens, à la condition, bien entendu, que ces



Ateliers des Epinettes : Travail du Bois.

moyens matériels soient soutenus par de sérieux dévouements.

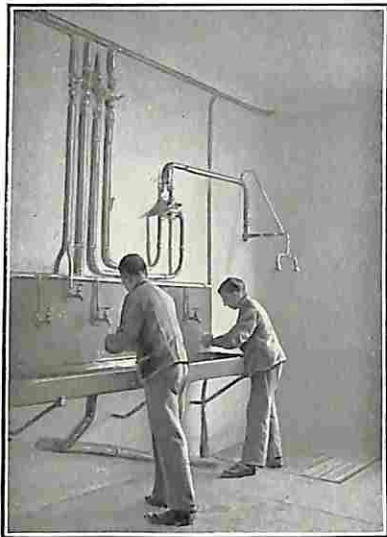
Le *préapprentissage* s'adresse à tous les enfants dès leur sortie de l'école; à ceux qui ont été bons élèves comme à ceux qui ont été le contraire.

Pour ceux-ci il est des plus probable que le préapprentissage sera excellent.

L'éducation de métier atteint un plus grand nombre de facultés que l'instruction; celle-ci ne peut agir que sur la mémoire, c'est-à-dire par la chose apprise et sue, mais qui peut n'avoir pas été comprise ni saisie, précisément ce qui ne peut arriver avec le préapprentissage.

Le *préapprentissage* peut être fait sans avoir en vue la pratique ultérieure d'un métier spécial, en réservant le choix pour la fin de la préparation.

Mais il est toujours préférable qu'il soit fait avec un métier déterminé comme objectif. Bien plus, il convient que l'enfant soit présenté à l'atelier de préapprentissage par le patron qui continuera et terminera l'apprentissage; par celui qui, en vertu d'un contrat régulier, s'est chargé de l'éducation de métier et d'amener l'enfant à la qualité d'ouvrier.



Lavalos. — Douches.

Le *préapprentissage* est la forme la plus simple, la plus souple, la moins coûteuse des diverses formes de l'éducation première de métier, et surtout la plus efficace. Il intéresse et captive les enfants. Il réveille leur intelligence dès le premier jour.

Fort aisément le contremaître arrive à mettre en jeu les facultés intellectuelles du jeune être; il agit avec lui, l'aide et le corrige; il met l'exemple à côté de l'explication;

au besoin il use de fermeté. L'action physique et le jugement sont ainsi associés; ils répondent aux besoins de mouvement et de dépense de force si naturels chez l'enfant et le novice.

Dans ses résultats, le *préapprentissage* est supérieur à ceux de toute scolarité et de tout enseignement dont la mémoire est, pour l'enfant, le moyen unique de réception. Il est aussi éducateur au point de vue moral, par conséquent d'un ordre plus élevé que l'instruction.

En tendant à la connaissance réelle du métier, à la capacité d'en réaliser les ouvrages avec perfection, il conduit à l'amour du travail et au respect des œuvres.

Mais le *préapprentissage*, pas plus que l'apprentissage, n'exclut l'enseignement oral. C'est une question de faculté et de puissance individuelle dans le travail.

Nous entendons seulement que l'enseignement doit venir ensuite, non avant, et être un complément, non l'objet principal.

Nous estimons d'ailleurs que le *préapprentissage* est le moyen pratique d'ouvrir les intelligences et d'éviter l'emmagasinement mnémonique de phrases et de formalités non comprises, par conséquent au moins inutiles.

Nous estimons que la théorie enseignée n'est utilement reçue que par ceux qui la recherchent, qui sont capables d'en poursuivre l'étude. Ceux-là seuls qui persistent sont appelés à former l'élite. Mais ce n'est guère que vers vingt-cinq ans

qu'un ouvrier bien formé est en état d'établir sa supériorité.

L'enfant préparé par le *préapprentissage* est simplement ce qu'on a voulu le faire. Rien de plus, il est vrai; mais aussi rien de moins. En quittant l'atelier le préapprenti n'est pas et ne peut pas être un ouvrier; mais il est à même de le devenir rapidement et d'éviter le déclassement.

En achevant son apprentissage dans l'atelier de construction le futur ouvrier est apte à participer au travail commun. Il est donc possible de le rémunérer et il doit l'être.

Mais il est des plus important qu'il reste astreint à la discipline de l'apprentissage, jusqu'à ce qu'il soit capable de responsabilité: c'est-à-dire jusqu'au moment où ayant satisfait à ses engagements, il est reconnu en qualité d'ouvrier par ses maîtres et son patron.

Le *préapprentissage* suscite chez l'enfant l'intérêt de métier et *l'esprit de corps*. A ce point de vue particulier, en lui-même de la plus grande importance, il faut que le préapprenti soit, dès son début, orienté vers un métier défini et, par conséquent, sous la direction intéressée du patron avec lequel l'apprentissage doit être parachévé.

C'est ainsi, je le répète, que le futur ouvrier acquerra, avec l'amour du travail, et le goût de l'œuvre, le respect de l'ouvrage et son exécution consciencieuse, suivant les *règles de l'art*.

L'ouvrier arrivé à cette capacité et à cette habileté est déjà un ouvrier d'élite. S'il en a le génie, il lui est loisible de passer maître. Alors il sera toujours supérieur au maître sorti de n'importe quelle école.

A. VAILLANT.

*ancien architecte S. C.
vice-président de la Société
pour le développement de l'apprentissage
dans les métiers du Bâtiment.*

Société pour le développement
de l'Apprentissage
dans les Métiers du Bâtiment

Président : M. E. SANSON;

Vice-présidents : MM. A. VAILLANT, CH. GI-
RAULT, L. SOULÉ;

Secrétaire général trésorier : M. CH. KULA;

MM. CHATENAY, COUVREUX, DESTORS, DE-
LAAGE, FAROCHON, GAGEY, LACAU, LATAPY,
OLIVE, NAVARRE, YVON, PELLECHET, STOULLIG,
TROPEY-BAILLY, VIRAUT (architectes); DUPONT,
POTRON, (ingénieurs E.C.P.); AUSSEUR, BARDIN,
DIOLÉ, DUBRUJEAUD, MONDUIT, NESSI, PETITJEAN,
(industriels); PRADILLON, (contremaître).

Pour les renseignements, s'adresser à M.
KULA, *secrétaire général trésorier*, 19, rue Viète,
Paris (XVII^e).

